

La DAP nous a informés de l'issue des arbitrages concernant la politique de recrutement au niveau national des Personnels d'Insertion et de Probation :

- **132** postes pour les CPIP malgré les besoins. 20 créations de postes concernent les affections dans les nouveaux établissements.
- **44** postes pour les DPIP malgré la liste des postes non pourvus.

**AVEC LES DEPARTS EN RETRAITE, AUTANT DIRE QUE POUR LA DEUXIEME ANNEE CONSECUTIVE LES SPIP SONT MIS SOUS PERFUSION !**

Dans notre DI comme ailleurs, les agents ne devront pas miser sur les renforts, l'horizon va rester sombre en matière de charge de travail. La contractualisation et les politiques précaires de l'emploi pour pallier les manques cruels en matière de RH s'ancrent dangereusement dans nos services. La bullshitisation de nos métiers va s'accroître avec la surpopulation carcérale et les effectifs toujours élevés en MO et bien loin des normes européennes dans un contexte de multiplication des process et des rigidités administratives. Les cadences de travail ne seront pas soulagées.

A la DAP, la haute-fonction publique ne l'entend pas ainsi. Pour les huiles, on devrait presque au contraire sabrer le champagne, sortir les cotillons et être reconnaissant ad vitam aeternam envers ceux qui nous gouvernent. On nous a resservi l'antienne un brin élimée des 1500 emplois Macron dans les SPIP sur cinq ans...

**LA FRANCE DES TABLEAUX EXCEL FACE A LA FRANCE DU REEL, LE DENI OU LA RELATIVISATION A OUIRANCE DES DIFFICULTES DU TERRAIN, VOILA L'INQUIETANT SPECTACLE QUI SE JOUE DANS TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !!!**



L'**UFAP UNSa Justice** continuera de relayer les besoins des agents face au manque d'ambition de la DAP en matière d'emploi. Nous ne manquerons pas de pointer les contradictions entre les exigences et les attentes des hiérarchies toujours plus grandes et cette panne de recrutement dans les SPIP.

L'**UFAP UNSa Justice de Lyon** dénoncera dans toutes les instances de dialogue social ce lâchage en règle alors que la pression sur le terrain ne faiblit pas.

Pour répondre à la crise de sens, au manque d'attractivité des métiers pénitentiaires, il faut déjà répondre aux besoins fondamentaux concernant les moyens : DE L'EMPLOI, ENCORE DE L'EMPLOI ET TOUJOURS DE L'EMPLOI.

ET POUR FAVORISER CETTE ATTRACTIVITE, DES SALAIRES QUI DONNENT ENVIE DE RESTER !

Pour **L'UR UFAP UNSa Justice** de LYON : Florian ROUSSET Secrétaire Général Adjoint.